

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 06 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 36 — matin,	Poste.
9 — 04 — —	Omnib.-Mixte.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 03 minutes soir,	Omnibus-Mixte.
--------------------------	----------------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin,	Express.
11 — 25 — —	Omnibus.
5 — 31 — soir,	Omnib.-Mixte.
9 — 57 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 03 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnib.-Mixte.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Paris, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 12 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

Les graves questions qui préoccupent les esprits, les événements qui s'accomplissent de tous côtés sur l'ancien continent et sur le nouveau, nous obligent à augmenter le cadre de notre journal. Nous nous empressons de répondre à ce besoin du moment, désireux de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se passe. Nous pourrions également donner plus d'étendue à nos feuilletons, choisis parmi les productions les plus remarquables et les plus convenantes de nos romanciers.

A partir du premier janvier prochain, le journal l'Echo Saumurois sera tiré sur format plus grand qu'aujourd'hui sans aucune augmentation de prix.

Nous commencerons, le 1^{er} janvier, la publication, dans notre feuilleton, du

NAUFRAGE DE LA MÉDUSE

Par M. CH. DESLYS.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On prétend que la reine Victoria aurait écrit au roi D. Fernand de Portugal, il y a quelques jours, pour l'informer de l'issue des négociations engagées entre les trois puissances protectrices et lui demander son adhésion, au cas où le peuple grec lui défererait la couronne. On ajoute qu'une dépêche télégraphique du roi était arrivée à Londres le 10 ou le 11 de ce mois. D. Fernand, sans s'expliquer encore, remerciait la reine et annonçait une réponse écrite, qui devait partir par l'un des plus prochains courriers. — Havas.

Lord Elliot, qui a passé lundi à Paris, est arrivé le lendemain à Marseille; il se rend à Athènes.

Le bruit court que lord Elliot, en quittant Athènes, se rendrait à Lisbonne, où il serait chargé d'une nouvelle mission auprès du roi dom Fernando.

Le gouvernement anglais va faire de nouvelles démarches auprès du roi dom Fernando pour l'engager à accepter le trône de Grèce.

Dom Fernando Augusto Francisco Antonio,

duc de Saxe-Cobourg-Gotha, est né le 29 octobre 1816.

Il a épousé S. M. dona Maria, reine de Portugal, et depuis la mort de cette princesse, arrivée le 15 novembre 1853, jusqu'au 16 septembre 1855, époque de la majorité de son fils aîné, le roi dom Pedro, il a gouverné avec beaucoup de modération, de tact et de sens le Portugal en qualité de régent. (La France.)

On écrit de Turin, le 14, que, conformément à la promesse qui a été faite par le nouveau ministre italien au général de La Marmora, un premier renfort de vingt mille hommes va être envoyé dans le royaume de Naples.

On assure que ce n'est que sur la promesse qu'on lui a faite de lui donner des renforts, que le général de La Marmora, qui avait donné sa démission, a consenti à la retirer. La situation du midi de l'Italie est telle, qu'on ne prévoit pas encore à quelle époque on pourra cesser d'occuper militairement le royaume de Naples.

Le prince et la princesse de Prusse, qui viennent de traverser l'Italie sans toucher à Turin, ont quitté Venise le 15 décembre pour se rendre à Vienne, où ils descendront au palais de la famille impériale d'Autriche.

Le prince et la princesse, qui avaient voyagé incognito dans le reste de l'Italie, ont repris leur caractère officiel en passant la frontière autrichienne; ils ont trouvé à Venise le général comte de Paar, envoyé au-devant d'eux par S. M. l'empereur François-Joseph, et M. le baron de Werther, ministre de Prusse à Vienne. (La France.)

Les dépêches d'Amérique étaient attendues avec une certaine impatience, car elles devaient contenir le message du président Lincoln. Cette prévision n'aura pas été déçue. En effet, nous avons, par le navire Persia, des nouvelles de New-York, 2 décembre, et c'est le 1^{er} décembre, que s'est réuni le congrès.

New-York, 2 décembre (par le Persia). — Le congrès s'est réuni hier. Le message du président Lincoln est modéré, mais ferme en ce qui

touche au maintien de l'Union. Au sujet des relations internationales il s'exprime ainsi :

« Il y eut quelques raisons de croire, au mois de juin dernier, que les puissances maritimes qui, au début des difficultés américaines, avaient peu sagement et sans nécessité reconnu aux insurgés la qualité de belligérants, abandonneraient bientôt cette position. Mais les défaites temporaires des fédéraux, exagérées à l'étranger par des citoyens déloyaux, ont jusqu'à présent ajourné cet acte de simple justice. La guerre civile a porté le désordre dans l'état social et affecté la prospérité des nations avec lesquelles l'Amérique était en rapports commerciaux depuis un demi-siècle. Elle a en même temps excité l'ambition politique et provoqué des craintes qui ont jeté l'agitation dans le monde civilisé. L'Amérique s'est abstenue de prendre part aux différends survenus entre les Etats étrangers ou entre les partis qui divisent ces Etats. L'Amérique n'a pas essayé de faire de la propagande au dehors, elle n'a reconnu aucune révolution, mais elle a laissé à chaque nation le soin d'arranger ses propres affaires. Les nations étrangères ont agi autrement vis-à-vis de l'Amérique. Cependant, dit le message, des plaintes à ce sujet, quoique justes, ne seraient point sages. M. Lincoln reconnaît que l'exécution du traité dirigé contre le commerce des esclaves fut marqué au coin du respect pour l'autorité des Etats-Unis. Le blocus d'une si grande étendue de côtes maritimes n'a pas pu être mis en vigueur sans quelques malentendus et sans quelques dommages pour les nations étrangères. La guerre civile, éclatant dans un pays où des étrangers ont de grands intérêts commerciaux, a dû nécessairement amener aussi des plaintes de violation du droit des neutres. Nos relations avec les Etats indépendants du continent américain n'ont éprouvé aucun changement.

Les recettes de l'année financière qui finit en juin 1862, ont été de 584 millions de dollars, dont 49 millions provenant des douanes, 1,800 mille des impôts directs, et 530 millions de l'emprunt. Les dépenses se sont élevées dans la même période à 570 millions.

M. Lincoln rappelle sa proclamation relative à

FEUILLETON.

L'HÉRITAGE D'UNE BONNE ACTION.

(Suite.)

Cependant, quand Félicienne entra, Paul éprouva un grand embarras. Au lieu de l'accueillir affectueusement selon son habitude, il alla s'asseoir au fond de la chambre; le cœur lui battant avec violence, il voulait et n'osait parler.

— Qu'a donc Paul? demanda à M^{me} Renaud la jeune fille, surprise de cet accueil.

Ce peu de mots ouvrit les lèvres au jeune homme.

— Ce que j'ai dit, en oubliant les recommandations de sa mère. J'ai que vous ne m'aimez pas!

— Je ne vous aime pas! s'écria Félicienne blessée de ce reproche. Et, regardant M^{me} Renaud, elle ajouta comme si elle jugeait inutile d'affirmer le contraire.

— Que s'est-il donc passé?

— Paul est un peu fou aujourd'hui, dit la veuve; il vous aime trop, il faut l'excuser.

— De quoi? fit la jeune fille, on n'aime jamais trop!

A son tour un peu tremblante, elle s'approcha du jeune homme en disant :

— Mon frère!

— Votre frère! répéta Paul amèrement. Ah! oui, ma mère me l'a dit, je ne suis qu'un frère pour vous. Vous me verriez sans désespoir devenir le mari de M^{lle} Ernestine, et vous-même, vous réservez vos plus douces tendresses à un autre que moi, et si le sort voulait que vous fussiez ma femme, ce serait, n'est-il pas vrai, aux dépens de votre bonheur?

En parlant ainsi, aveuglé par sa douleur, Paul ne s'était pas aperçu de la pâleur de Félicienne. Vaincue par l'émotion, la jeune fille s'écria avec un accent auquel il était impossible de se méprendre :

— Non, Paul! non, ne dites pas cela.

— Oh! ma mère! ma mère! reprit Paul ivre de joie, elle m'aime! je vous le disais, mais vous ne vouliez pas me croire.

Il voulut serrer la jeune fille sur son cœur; elle se réfugia dans les bras de M^{me} Renaud.

— Pardonnez-moi, dit-elle; j'ai oublié vos intérêts, mais les plaintes de Paul ont été plus fortes que mes résolutions. C'est bien mal vous témoigner ma reconnaissance que de le détourner d'un mariage qui vous assurait l'aisance et le repos dont vous avez besoin.

— Ma mère ne souffrira pas de notre bonheur, reprit chaleureusement Paul; notre honneur! reprit-il, est-ce

qu'à cette pensée vous ne sentez pas augmenter votre courage, ma chère Félicienne? Quant à moi, je réponds de l'avenir. Avec vous, rien ne nous manquera.

— Dieu le veuille! fit la jeune fille en souriant malgré l'inquiétude secrète que son cœur s'efforçait en vain de repousser.

— Ma bien-aimée! dit Paul, embrassez votre fiancé.

Félicienne consulta du regard M^{me} Renaud.

— Embrassez votre fiancé! ma chère fille, répéta celle-ci.

Naïfs, heureux, confiants, ils s'embrassèrent et crurent ainsi se lier éternellement.

V.

Paul comprit que la sincérité envers son bienfaiteur était un devoir impérieux, et dès le lendemain, enveloppant son refus d'humilité et de respect, il lui déclara qu'il ne se reconnaissait pas digne d'obtenir la main de sa nièce, car n'ayant pas prévu qu'il pût prétendre à un pareil honneur, il avait déjà disposé de son amour.

Mais si humble que se fit le jeune commis, son maître ne vit dans ses paroles qu'une résistance à laquelle il était si loin de s'attendre, qu'il s'en offensa comme d'une insulte.

— C'est fâcheux pour toi, reprit-il brusquement, ma

l'affranchissement des esclaves. Il prouve que la séparation est impossible. Il n'y a pas de ligne droite ou courbe qui puisse être adoptée comme frontière nationale entre les deux parties.

Le président recommande l'adoption des résolutions et des articles suivants comme amendements à la constitution fédérale :

L'article 1^{er} établit une indemnité à payer en obligations aux Etats qui aboliraient l'esclavage avant le 1^{er} janvier 1900.

L'article 2 porte que les esclaves qui auraient obtenu la liberté par l'effet de la guerre avant la fin de la guerre civile, resteront libres pour toujours. Les propriétaires d'esclaves, restés fidèles à l'Union, recevront seuls une indemnité. Le congrès pourra envoyer avec leur consentement hors des Etats-Unis les nègres libres.

New-York, 3 décembre. — Le message du président Lincoln dit que les relations avec les puissances étrangères sont moins favorables que de coutume, mais qu'elles sont encore plus satisfaisantes qu'on ne pouvait le craindre dans une situation comme celle où se trouve actuellement l'Union.

Le président propose de revenir au paiement en numéraire aussitôt que cela sera possible.

Il appelle l'attention du congrès sur la faveur qu'a rencontrée la proclamation relative à l'affranchissement des esclaves. Il insiste sur une compensation à donner aux propriétaires d'esclaves, qui sont restés fidèles, et sur la nécessité d'une complète émancipation graduellement opérée.

Le rapport du secrétaire de la trésorerie n'a pas été publié.

Le rapport du secrétaire de la guerre annonce que l'armée fédérale, qui est actuellement de 800,000 hommes, va être portée à un million d'hommes quand tous les cadres seront remplis.

Burnside n'a pas encore passé le Rappahannock.

Les confédérés poussent activement leurs travaux de défense à Frédérikburg.

Jackson est en marche pour faire sa jonction avec le général Lee.

Une partie de l'expédition de Banks a quitté New-York.

New-York, 6 décembre (soir). — Aucun mouvement important n'est signalé sur le théâtre de la guerre. La situation devant Frédérikburg n'a pas changé. Il paraît certain que Jackson a fait sa jonction avec Lee.

Le rapport du secrétaire d'Etat des finances recommande au congrès d'éviter toute augmentation d'impôt et de combler le déficit du Trésor, au moyen de nouveaux emprunts.

New-York, 8 décembre. — D'après les avis les plus récents, ce sont les confédérés, sous les ordres de Morgan, qui ont eu l'avantage dans le combat d'Hartsville (Tennessee). Toute la brigade fédérale aurait été faite prisonnière. — Hayas.

Une dépêche d'Alexandrie, du 15 décembre, annonce qu'une révolution a éclaté au Japon. La noblesse a quitté Yeddo. — Hayas.

Nous apprenons par une dépêche de la Vera-Cruz, du 16 novembre, qu'il est arrivé dans la

quinzaine six navires avec quatre mille hommes. Les troupes du général Bertier ont fait leur entrée victorieuse à Jalapa, le 8 de ce mois. La ville était défendue par 2,500 hommes.

Une colonne de deux cents hommes s'est emparée de Médelin point important pour assurer le ravitaillement des troupes.

Les nouvelles répandues en Europe sur les dangers qu'aurait couru un convoi d'argent sont dénuées de fondement.

New-York, 3 décembre. — On mande de la Vera Cruz que les Français ont occupé Jalapa après un combat dans lequel les Mexicains ont été mis en déroute et leur commandant fait prisonnier.

On dit que 8,000 Français doivent occuper la province mexicaine de la Sonora.

Une proclamation du général Forey déclare que les Français ne sont pas venus faire la guerre au peuple mexicain, mais seulement à son gouvernement dont l'incapacité a placé le Mexique dans une situation déplorable.

Un télégramme de Saint-Nazaire annonce que la Floride est arrivée dans ce port, le 15 décembre, à neuf heures du soir, venant de la Vera-Cruz, avec trente passagers parmi lesquels le général de Lorencez. L'état sanitaire est bon. — Hayas.

Le traité de commerce conclu entre la France et Madagascar, dit un télégramme de Maurice, du 18 novembre, est excessivement avantageux au commerce de toutes les nations. Un des articles porte la suppression totale des droits de douane à l'importation et à l'exportation. La mission française et M. Lambert ont quitté Madagascar. Ce dernier va, dit-on, retourner en Europe. — Hayas.

Le traité de commerce conclu entre la France et Madagascar, dit un télégramme de Maurice, du 18 novembre, est excessivement avantageux au commerce de toutes les nations. Un des articles porte la suppression totale des droits de douane à l'importation et à l'exportation. La mission française et M. Lambert ont quitté Madagascar. Ce dernier va, dit-on, retourner en Europe. — Hayas.

Lundi, à midi, selon l'usage, a été dite au maître autel du dôme des Invalides la messe basse commémorative et de fondation de l'arrivée à Paris des cendres de l'empereur Napoléon I^{er}, le 15 décembre 1840.

Dès 11 heures du matin, le bataillon des anciens débris des armées françaises auquel s'étaient joints beaucoup de médaillés, se réunissait place Vendôme et, après avoir pris son drapeau chez S. E. M. le maréchal Magnan, partait pour les Invalides, tambour en tête. Ce bataillon légendaire, avec ses uniformes du temps, a toujours le don d'émuvoir sur son passage la population parisienne.

L'Annuaire du bureau des longitudes pour 1865 vient de paraître en librairie. Voici comment il classe les huit grandes villes de France, eu égard à leur population : 1^o Paris, nouveau, 1,616,141 âmes ; 2^o Lyon, 518,805 ; 3^o Marseille, 260,910 ; 4^o Bordeaux, 162,750 ; 5^o Lille, 131,827 ; 6^o Nantes, 145,625 ; 7^o Toulouse, 115,249 ; 8^o Rouen, 102,649.

On lit dans l'Indépendance belge : « De l'autre côté du détroit, les voleurs de grand chemin, dépouillant quelquefois leur flegme habituel, se livrent à des plaisanteries plus ou moins raffinées. Un d'eux, apprenant qu'un

gentleman, qui était allé toucher à Londres deux milles guinées, devait, sur le soir, regagner son habitation, située extra muros, l'attendit, et aussitôt qu'il l'aperçut :

« — Monsieur, lui dit-il, j'ai là un petit lapin blanc que je vous prie d'acheter.

« — Je n'ai que faire de votre lapin, riposta brusquement l'autre.

« — Et moi, monsieur, j'ai besoin de le vendre ; je vous prie donc instamment de me l'acheter.

Puis, montrant le bout d'un pistolet :

« — Il n'est pas cher, continua-t-il, il ne vous coûtera que deux mille guinées que vous avez dans votre porte-manteau.

« Que répondre à un pareil argument ? Le gentleman fut contraint d'échanger sa valise contre un méchant lapin.

« Quelque six années plus tard, entrant chez un banquier, il reconnait un complice son marchand de lapin, qui, à l'aide de ses fonds, avait amassé une immense fortune et jouissait d'un grand renom de probité. Il s'approche et demande à l'entretenir en particulier. Le banquier ne se doute de rien et conduit le gentleman dans son cabinet.

Monsieur, lui dit celui-ci, j'ai veillé avec la plus vive sollicitude sur le petit lapin blanc que vous m'avez confié un certain soir. Il sait faire, à présent, de jolis petits tours ; il parle même et m'a conseillé de le rendre à son ancien maître. Je viens, en conséquence, vous en prier instamment de le racheter.

« Et montrant à son tour le bout d'un pistolet :

« — Vous savez ce qu'il me coûte, ajouta-t-il.

« — Monsieur, répondit l'ex-voleur sans se démonter, la lettre de change que vous tenez à la main pourrait être ici l'objet d'un protêt ; mais, pour être irrégulière dans la forme, votre demande n'en est pas moins juste et je vais y faire droit. La somme que vous avez bien voulu me prêter a fructifié dans mes mains ; j'entends non seulement vous rembourser le capital, mais encore vous en payer les intérêts.

« Et après avoir compté 2,000 guinées et les intérêts de six ans :

« Quant au lapin, qui a suggéré une aussi lumineuse idée, reprit-il, vous pouvez le garder ; j'ai complètement cessé ce genre de commerce. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

COUP D'ŒIL SUR LES CURIOSITÉS DE LA FOIRE.

J'ignore complètement si la postérité gardera les noms des peintres qui se sont esquivés sur les enseignes de la foire : à tout hasard, hâtons-nous de signaler quelques-unes de leurs œuvres. J'aperçois d'abord l'enfer et tout auprès le ciel. D'abominables diabolins et Satan lui-même, velu, cornu, fourchu, se livrant à l'exercice de leurs fonctions avec tout le zèle et la rage désirables. De longues avenues de bûchers et de chaudières, ne laissant aucun doute sur les tourments réservés aux damnés dans cette affreuse rôtissoire. L'air semble imprégné de senteurs de soufre ; l'on sue à regarder ces lieux horribles. Mais les yeux sont agréablement rafraîchis par le tableau céleste placé de l'autre côté. Ici des har-

nièce est en âge d'être mariée. Tu l'as refusée, mais un autre la prendra, et comme mon établissement sera sa dot, tu comprends qu'après l'offre que je t'ai faite il est impossible que tu restes caissier chez Ernestine. Donc, il faut que tu songes à chercher une place si tu ne veux pas te trouver au dépourvu à l'époque du mariage de ma nièce, mariage qui, de toute manière, ne peut tarder.

Paul considéra ces paroles comme un congé ; car il ne se sentait pas le courage de supporter la froideur de son bienfaiteur. Habitué dès l'enfance à se sentir protégé, ce ne fut pas sans une inquiétude secrète qu'il envisagea son existence livrée maintenant aux chances du hasard dans la recherche d'une position nouvelle ; mais il voulut fermer les yeux sur les dangers de sa résolution. La pensée de Félicienne l'encouragea. Il ne lui fut pas possible cependant d'abandonner soudainement sa caisse. On ne s'était pas attendu à le remplacer. Il dut, en attendant son successeur, continuer durant quelques jours son travail accoutumé.

Pendant ce temps, il fit lui-même des démarches pour trouver un emploi, mais elles restèrent sans résultat. Il constata alors les difficultés de sa situation. Il allait se trouver sans emploi avec trois cents francs à toucher et de faibles épargnes. Les inquiétudes grandirent ; mais il les dissimula. Sa mère se résignait si courageusement

qu'elle semblait encore plus imprévoyante que lui. Félicienne seule le questionnait vivement sur ses espérances, et les voyant déçues, elle s'affectait chaque jour davantage.

« — Paul, lui dit-elle un soir, en le prenant à part, nous sommes des égoïstes. Votre mère arrive à un âge où on ne peut pas supporter les privations ; et nous allons pourtant lui en imposer.

« — Espérons le contraire, répondit-il.

« — Si cela arrive cependant, ce sera un grand remords pour nous.

« — Il y a des malheurs qu'on ne peut éviter, reprit le jeune homme. Vous êtes ma fiancée, Félicienne, et rien ne doit nous désunir.

« — Rien, murmura la jeune fille, rien, excepté le devoir.

Quelques jours après, Paul eut un assaut inattendu à soutenir de la part de son bienfaiteur.

« — Avant de nous séparer, lui dit celui-ci, je veux voir ta mère. Tu es bien jeune pour prendre seul une détermination aussi grave que celle qui me force à me priver de toi. D'ailleurs, ta mère doit au moins être consultée sérieusement. Je sais ce que c'est qu'un caprice d'amour ; à ton âge il fait faire bien des folies. M^{lle} Renaud, j'en suis sûr, entendra la raison. Dis-lui donc que j'irai la voir ces jours-ci.

« — Comment ! vous voulez vous déranger pour cela ?

« — Oui, pour cela ; crois-tu donc qu'on se sera donné la peine d'élever un garçon tel que toi, un garçon qui vous fait honneur, de plus un bon garçon, malgré sa mauvaise tête, et qu'on le laissera se perdre sans tenter un effort pour venir à son secours ? L'amour passe, grand enfant, et l'on se trouve seul plus tard, avec sa pauvreté et ses regrets.

« — O mon Dieu ! s'écria douloureusement le jeune homme dont le cœur défaillait, vaincu par tant de bonté ; vous devez me trouver bien ingrat, mon cher bienfaiteur ; mais si vous saviez !

« — Bon ! tu vas me parler d'elle ; je connais cela ; elle est belle, parfaite, irrésistible ; mais je n'ai nulle envie de la connaître. Ce que je sais, c'est que j'ai fait de toi un homme laborieux, instruit, capable de gagner une fortune, et que je ne veux pas voir détruire mon ouvrage par un sourire de femme. Rentre chez toi, et annonce ma prochaine visite à M^{lle} Renaud.

Paul, en racontant cette conversation à sa mère, eut beaucoup de peine à dissimuler à Félicienne les cruelles vérités que son patron lui avait dites.

« — Il s'empresse de conclure plus gaîment.

« — Qui sait ? Cette visite est peut-être désirable. En vous voyant, chère Félicienne, mon patron sera bien

pes d'or, des chérubins candides assis commodément sur des nuages, et, au milieu, St Antoine, montant tranquillement de la terre dans le séjour des bienheureux. Dans la baraque, sont fidèlement représentées les différentes épreuves de ce grand personnage, si connu par ses tentations et par son fidèle compagnon. Je ne vous dirai rien des merveilles de l'intérieur. Il paraît que St Antoine y résiste avec une vertu quelquefois brutale aux séductions les plus enivrantes; il y a surtout une certaine reine dont il méconnaît complètement les charmes; mais à chaque représentation, il en reçoit une récompense douce et méritée: il s'élève lentement au ciel avec une rectitude bien glorieuse pour la main qui conduit le fil de ses jours. Les plus jolis polichinelles sont cependant ceux qu'on voit à la porte: ce sont deux charmantes petites filles pleines de vivacité, de malice et d'entrain. Je ne sais pas si elles ont des ficelles aux jambes, mais je sais qu'elles dansent à ravir et ne peuvent guère rester en place: l'exemple, la fréquentation des diabolins et des danseurs mécaniques, voilà des raisons suffisantes de leur mouvement perpétuel.

Un peu plus loin, lecteur, les yeux s'arrêtent sur un mollet, partie saillante d'un tableau, qui représente une géante. Cette géante, entourée d'un brillant état-major, qu'elle dépasse d'un certain nombre de pieds, est l'objet de l'attention particulière d'un observateur chauve, qui pourrait bien être quelque membre de l'institut; il examine avec les yeux de la science l'objet soumis à ses investigations; il y a beaucoup de profondeur dans son air de tête et de dignité dans sa cravate. Malgré toutes les splendeurs du tableau, c'est le cas de dire ici, que le spectacle intérieur est bien au-dessus de l'annonce du dehors. M^{lle} Isabelle, la Normande, est une personne charmante, qui a les plus beaux yeux du monde. Tous ceux qui ont été la voir, sont affligés de vœux insensés de son *Barnum*: N'a-t-il pas l'impudence de dire tout haut qu'il ne désespère pas de lui voir atteindre une taille de six pieds? Ce serait vraiment dommage que cette espérance ne fût pas déçue. La Belle Isabelle et la charmante Cora, promettent sur l'affiche une conversation régulière et spirituelle, que la timidité seule les empêche de tenir: c'est là une vertu de leur âge et de leur sexe.

À côté de ce salon resplendissant, comme Cumes auprès de Naples, est un autre sibyllin. On n'y voit pas le moindre trépied, mais plusieurs fils électriques destinés à activer l'émotion du public. La prêtresse est calme, sévère et inexorable comme un destin qui comprend l'importance de ses fonctions. Après vous avoir montré, dans un lointain nuageux, celui ou celle qui doit embellir ou corrompre votre existence, de sa main fatidique elle vous présente un papier, qui contient pour vous tout le secret de l'avenir; il n'y a plus qu'à s'incliner sous la loi du sort. Eloignons-nous de ces lieux, l'âme pénétrée d'une secrète horreur.

Peut-être n'avez-vous pas remarqué le divertissement appelé *Massacre des Chinois*: l'inventeur de cet exercice a profité de la circonstance pour mettre au jour des dessins d'une perspective tout-à-fait chinoise. Des gens plus ou moins bossus, s'acheminent avec des démarches diver-

forcé de me comprendre, et au moins de m'excuser s'il ne m'approuve.

La jeune fille, sans doute, n'aura pas si favorablement de la visite annoncée, car, à partir de ce moment, elle devint singulièrement triste. M^{me} Renaud était aussi sous l'empire d'une grave et incessante préoccupation. Elle comprenait que tout l'avenir de son fils allait se décider. Parfois Félicienne la considérait d'une façon étrange, et, devant l'inquiétude maternelle, elle étouffait un soupir. La bonne veuve était si profondément absorbée dans ses pensées qu'elle ne s'aperçut pas que celles-ci étaient secrètement recueillies par la bien-aimée de Paul, comme autant de forces pour soutenir son cœur dans la rude tâche du devoir.

Durant quelques jours, Félicienne parut s'étudier à profiter ou à faire naître le moindre prétexte pour sortir, et parfois son absence se prolongeait pendant plusieurs heures. M^{me} Renaud ne s'en plaignait pas; seulement, un soir, elle s'étonna de ne pas la voir rentrer à l'heure du dîner. Paul, impatient, parlait de courir à sa recherche, quand la sonnette de la porte d'entrée retentit.

On s'attendait à voir la jeune fille, ce fut un commissionnaire qui se présenta; il apportait une lettre pour M^{me} Renaud. (La fin au prochain numéro.)

sement disloquées vers une maison charmante, située probablement sur les bords du Yang-tien-Kiang. Le tout est orné d'une orthographe de haute fantaisie: *Tapont ladsus é ni pan sont plus; ça sabat à tour de bras*. Les idées de pan! pan! et de sabat, ont évidemment inspiré la rédaction de ces lignes.

Il y a encore des animaux féroces, vigoureusement brossés sur des toiles dues à un peintre d'Epinal, patrie du fameux Pellerin. Tout auprès de ces monstres, comme le remède à côté du mal, sont des hercules rosés et bouffis; je les laisserai soulever des poids avec leurs dents ou leurs cheveux, pour vous conduire tout de suite au salon de cire. — M. Massérini, Messieurs, est presque votre compatriote; il parcourut la plupart des champs de bataille de l'Europe, pour étudier les différents aspects de la mort sur les visages humains. Aujourd'hui, un sentiment touchant et conjugal le ramène dans vos murs. Allez voir ses statues quelquefois effrayantes de vérité. Les explicateurs sont toujours à la disposition du public dans l'intérieur de la loge.

AGNES.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Une découverte qui peut offrir un certain intérêt pour les amateurs de numismatique, vient d'être faite dans la forêt domaniale de Monnoie.

Le 14 du mois de novembre, sur les bords du chemin vicinal de Saint-Philbert au Loroux et sur le territoire de la commune de Vernantes, des ouvriers, employés par l'administration des forêts à faire des semis de glands, ont trouvé, presque à fleur de terre, deux pots qu'ils ont brisés et qui renfermaient seize cents pièces de cuivre et pièces d'argent.

Les pièces en cuivre portent généralement les effigies de Henri IV et de Louis XIII.

Quelques-unes sont d'un module plus large et moins épaisses que les premières sans effigie du roi régnant.

Les quatre pièces en argent sont de diamètres inégaux.

Il est probable que ce trésor avait été caché en cet endroit à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes.

Le tirage au sort de la classe de 1862 commencera simultanément le 23 février dans les 89 départements de l'Empire.

SOINS A DONNER AUX CHEVAUX EN SUEUR. — Au commencement de l'automne, le poil des animaux devient long et leur constitue un vêtement d'hiver, mais comme la transpiration est abondante, surtout chez les chevaux qui font un service accéléré, il résulte que le poil s'imbibe de sueur et reste longtemps mouillé si l'on n'emploie des moyens convenables pour l'assécher. On recommande le bouchonnement et la tonte.

Le bouchonnement se fait avec une poignée de paille avec laquelle il faut frotter l'animal pendant assez longtemps pour absorber ou faire évaporer l'humidité du poil, après quoi on l'enveloppe habituellement d'une couverture de laine.

La tonte consiste à raser le poil avec des ciseaux afin qu'il ne retienne pas l'humidité causée par la transpiration, et par conséquent empêche les animaux de rester mouillés par la sueur. Mais les chevaux ainsi tondus sont très-sensibles au froid, surtout les premiers jours, et sont susceptibles de contracter des maladies de poitrine. Cette méthode a donc de graves inconvénients.

Il s'agit de trouver un moyen qui annule complètement les inconvénients de la transpiration abondante et qui soit d'un facile emploi. Nous l'avons trouvé dans l'usage d'une simple toile d'emballage que l'on met sur le dos du cheval en sueur lorsqu'il arrive à l'écurie, ou même lorsqu'on est obligé de s'arrêter sur une route. La présence de cette toile, dont les mailles sont assez claires pour laisser évaporer librement la transpiration, empêche cependant que cette évaporation soit assez rapide pour refroidir l'animal. Si le cheval arrive à l'écurie, on lui ôte les équipements et on met immédiatement la toile lorsqu'il n'a pas très-grand chaud, on l'attache modérément autour de la poitrine et on tient l'écurie close pour empêcher les courants d'air. Si l'animal est trempé de sueur et qu'il soit très-échauffé, on peut attendre dix minutes ou un quart-d'heure avant de lui placer la toile sur le dos. On se comporte d'ailleurs selon la température de l'air, et selon la grandeur de l'écurie. On peut encore attendre que l'animal qui est complètement mouillé de sueur, commence à se refroidir un peu, ce que l'on reconnaît en passant la main sur le corps, et alors il est temps de le couvrir.

Au bout d'une demi-heure ou une heure au plus, l'animal est sec; alors on doit le bouchonner un peu pour décoller les poils qui se trouvent adhérents les uns aux autres, et on doit lui mettre une couverture de laine pour le réchauffer s'il en a besoin.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODER.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Madrid, 17 décembre. — SÉNAT. — Le marquis de Novaliches a continué sa réfutation du discours du général Prim. Il a critiqué tous les actes du commandant des forces espagnoles au Mexique, en déclarant que le général Prim devait, en présence de l'insolente proclamation de Zaragoza, s'ouvrir un chemin par la force des armes jusqu'à Mexico et refuser toute négociation avec Juarez. Le général Infante a approuvé, au contraire, la conduite du général Prim.

Les nouvelles du Mexique ont produit ici une certaine sensation.

Rome, 16 décembre. — Le prince de La Tour d'Auvergne a été reçu aujourd'hui, en audience particulière par Sa Sainteté, à laquelle il a remis les lettres qui l'accréditent comme ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. L'audience a duré une heure. — Havas.

L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN, eau souveraine avec laquelle on peut enlever soi-même et instantanément toute espèce de taches sur les tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux, a été saluée à son apparition comme une des plus utiles découvertes par les personnes soigneuses et économes, aussi bien que par les érudits et les collectionneurs de dessins et d'autographes. — Elle a l'avantage, sur toutes les compositions créées pour le même usage, de ne laisser aucune trace de mauvaise odeur. (652)

L'Illustration, malgré les concurrences qui ont surgi dans ces dernières années et qui n'ont fait que la copier, est toujours le premier de nos journaux illustrés.

L'Illustration est véritablement le *Moniteur* hebdomadaire des événements des deux mondes. Par ses gravures, elle reproduit immédiatement et rend visibles aux yeux de ses abonnés les événements qui s'accomplissent en France et à l'étranger.

Seul journal politique illustré, l'Illustration n'est pas, comme les autres feuilles que son succès a fait naître, empêchée à chaque instant pour la reproduction d'événements qui touchent à la politique; sa rédaction, confiée à des plumes exercées, en s'adressant au foyer, à la famille, est à la hauteur des premiers recueils littéraires. — Revue littéraire et politique en même temps que journal illustré, l'Illustration est la seule publication de ce genre vraiment complète, vraiment universelle.

L'Administration offre à tous les nouveaux souscripteurs les primes suivantes, déjà remises aux anciens abonnés:

1° Paris nouveau, dont cinq numéros ont paru, envoie gratuitement et franco à tout nouveau souscripteur d'un an. Le n° 6 de cette publication est sous presse;

2° Les Noces de Cana, d'après le tableau de Paul Véronèse, magnifique gravure délivrée gratuitement dans les bureaux; par messagerie: 2 fr. 50 cent. pour frais d'emballage et de transport.

Nouvelles primes offertes à tous les abonnés de l'Illustration, anciens ou nouveaux:

1° Œuvres nouvelles de Gavarni: *Par-ci par-là*, et *Physiologies parisiennes*, splendide collection de 100 sujets, tirés sur chine par Lemercier, formant un magnifique volume d'étrennes grand in-4° colombier, relié en maroquin et doré sur tranche, 50 fr. au lieu de 120 fr.; 5 fr. en sus pour l'envoi franco dans une caisse, pour la France continentale. Les souscripteurs de l'étranger devront la faire réclamer par leurs correspondants;

2° *Chansons de Nodaud*, avec la musique, éditées par Heugel; 4 fr. le volume au lieu de 6 fr. Les 8 volumes formant la collection, 30 fr. au lieu de 50 fr.

3° *Le Parthénon de l'histoire*, devant former 6 beaux volumes, publiés simultanément en 100 livraisons, format royal in-4°, papier velin, de 400 pages chaque volume. Cet ouvrage, enrichi de plus de 1500 gravures, publié sous la direction de M. J. Armand-Gaud, imprimé avec le plus grand luxe par MM. Ch. Lahure et C^{ie}, et édité par MM. Hachette et C^{ie}. Prix de la livraison, 2 fr. 25 au lieu de 5 fr.

Deux livraisons par mois. Toute demande de l'une ou de l'autre de ces primes ainsi que celle d'abonnement devra être adressée franco, avec un bon sur la poste, ou un mandat sur Paris à l'ordre de MM. Auguste Marc et C^{ie}, rue Richelieu, 60, à Paris.

On souscrit également chez tous les libraires de France et de l'étranger. Trois mois: 9 fr. — Six mois: 18 fr. — Un an: 36 fr.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Les affaires ont été peu animées cette semaine à notre Bourse, il n'y a guère que les Crédits Mobiliers français et espagnols qui aient éprouvé quelques mouvements significatifs. Les recettes des chemins de fer ont généralement faibli, et particulièrement celles du midi, ce qu'il faut attribuer aux pluies torrentielles qui ont interrompu la circulation sur le parcours.

Cependant de nouvelles affaires se présentent sur notre marché et y sont accueillies avec faveur. Il faut citer parmi celles-là. La Compagnie générale immobilière, fondée en 1854, qui émet 37,600 actions de 500 fr. pour libérer ses immeubles, sur lesquels elle redoit sept millions, ce qui représente une valeur d'environ neuf millions, et pour faire des constructions sur les 20,000 mètres de terrain qu'elle possède. Ce placement assure des avantages considérables. Aussi ces actions sont-elles vi-

vement recherchées en banque. Rien d'étonnant à cela, si l'on considère à la fois la sécurité de l'affaire, et les bénéfices qu'elle promet. Le petit capital recherchera surtout ce placement, qu'il lui est facile d'aborder, à cause du mode de versement qui ne demande qu'une mise de fonds de 25 fr. à la fois.

Il en est de même de la Société civile immobilière des boulevards du Temple qui émet en ce moment un solde de 25,704 actions. Dans cette société les terrains étant tout d'abord achetés et payés, la construction des immeubles devant s'exécuter en proportion du capital réalisé, le fonds social est à l'abri de toute éventualité et ne peut que profiter de la plus-value assurée aux immeubles de ce magnifique quartier.

Citons enfin la Société foncière et industrielle d'Enghien-les-bains, qui émet 5,000 actions de 500 fr. remboursables à 1,000 fr. Ici encore le premier versement n'est que de 25 fr. On souscrit chez MM. LAUZE et C^{ie}, banquiers, 21, rue de la Victoire. Les bénéfices mini-

num de la société, en prenant pour base les produits précédemment réalisés, assurent, dans ces conditions nouvelles, un dividende annuel de plus de 9 0/0 et le remboursement des actions avec une prime de 500 fr., tout en laissant aux actionnaires remboursés leurs droits intacts dans l'actif social et dans les dividendes.

E. DUTIL.

BOURSE DU 16 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 80.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 97 70

BOURSE DU 17 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 69 95.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 97 95

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PUJOS.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de Saumur, le 15 décembre courant, le sieur Pujos, ancien tailleur à Saumur, demeurant actuellement à Auch, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Jules Picherit, membre du tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Cormery, agent d'affaires, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal,

(633) Th. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BONJOUR.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 15 décembre 1862, le sieur Sulpice-Nicolas Bonjour, chapelier, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Jules Rottier, membre du tribunal, a été nommé juge-commissaire de la faillite, et M. Fayet, comptable, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du tribunal,

(634) Th. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RETEAUX.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 15 décembre 1862, le sieur François Reteaux, marchand tailleur, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Besson, membre du tribunal, a été nommé juge-commissaire de la faillite et M. Mangonneau, huissier à Doué, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal,

(635) Th. BUSSON.

A VENDRE

Une JUMENT, fille de *Mascate*, de pur sang arabe, et de *Caravan*, de pur sang anglais, âgée de quatre ans et demi, taille d'un mètre cinquante-quatre centimètres;

Et un CHEVAL, fils de la même et d'*Espereme*, de pur sang anglais, âgé de trois ans et huit mois, taille d'un mètre cinquante-quatre centimètres.

S'adresser au château de Lathan, près Noyant, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire). (636)

A LOUER UNE MAISON

Rue Bodin.

S'adresser à M^{me} Aubelle, au Pont-Fouchard. (602)

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

L'AUBERGE

DU

CHAPEAU - ROUGE

Sise au bourg de Villebernier.

Pour traiter, s'adresser à M. CONSTANT-CHOLLET, qui l'exploite. (619)

A VENDRE UN CHEVAL

de 5 ans; taille 1 mètre 50 cent., propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la St-Jean,

DEUX MAISONS, avec magasins, écuries, remises et greniers, le tout dans un seul tenant, sur les Ponts, maison Duvau-Girard fils. (447)

ETRENNES.

BAZAR SAUMUROIS,

Rue d'Orléans, 21.

M. AVRILLON, devant quitter Saumur prochainement, prévient le public qu'il a un assortiment très-varié de jouets d'enfants, qu'il désire écouler promptement et qu'il vendra avec une réduction de prix considérable.

On trouvera également chez lui, à des conditions exceptionnelles : cravates, cache-nez, parfumerie, ganterie, porte-monnaie, etc, etc.

ON DEMANDE une DAME ou DEMOISELLE connaissant le commerce de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris
DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE
Contre le RHUME, la GRIPPE,
et l'IRRITATION DE POITRINE
Un Rapport officiel constate qu'elle ne contient pas d'opium
Toutes les boîtes ont la signature REGNAULD AINÉ.
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

FOYERS POUR CHEMINÉES, POÊLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse immédiatement de fumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture.)

Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poëlier, place Saint-Pierre.

M. RIELLANT,

Mⁱⁿ DENTISTE

Professeur de prothèse dentaire, ancien chef d'atelier de la maison des docteurs Steven et Wouilsson, dentistes de Londres,

A l'honneur de prévenir le public qu'il a fondé à Saumur un nouvel établissement de dentiste, ce qui lui avait été demandé par plusieurs personnes notables de cette localité. Son cabinet d'opération et son atelier de prothèse sont situés quai de Limoges, maison Sartoris, n° 157, au 2^e étage, à Saumur.

M. RIELLANT traite toutes les affections des dents et de la bouche, cautérise les dents, les aurifie, les obture, les lime, les égalise, fait l'ablation des parties cariées, nettoie et blanchit les dents, fait l'évulsion de celles qui sont cariées à un trop haut degré; il place des dents artificielles, dont les ressorts inaperçus ne peuvent déceler l'artifice, que l'on peut enlever et replacer à volonté sans nuire à leur solidité: telles que pièces partielles, dentier en tout genre, pièces et dentier à base de caoutchouc vulcanisé couleur genève, et tout ce que l'art dentaire peut offrir de plus nouveau, de plus solide et d'un usage facile pour la mastication.

Garantie pour un temps moral.

Les indigents sont opérés gratuitement.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trébucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le